

10 raisons de refuser le Pacte

Le Pacte...

01

Le Pacte n'est pas une revalorisation

Travailler plus et être rémunéré-e pour ce travail n'est pas une revalorisation. La promesse d'augmentation inconditionnelle de 10 % n'est pas tenue avec le Socle. Le Pacte n'y change rien.

02

Le Pacte augmente les inégalités entre les femmes et les hommes

Les primes et les missions supplémentaires sont les principales causes d'inégalités salariales car elles sont plus favorables aux hommes. Les chiffres du ministère montrent que les femmes touchent moins d'IMP, d'HSE et d'HSA.

03

Le Pacte sape le statut

Nous sommes fonctionnaires d'État, dans une Fonction publique de carrière. Nos statuts nous garantissent un droit à la carrière (grilles indiciaires selon l'ancienneté, changements d'échelons, de grades etc.). Le Pacte opère un virage vers une Fonction publique d'emploi où la rémunération dépend de l'attribution des missions.

04

Le Pacte nous transforme en exécutants

Que devient la liberté pédagogique si on doit remplacer n'importe quel collègue dans n'importe quelle classe n'importe quand ? Le Pacte, c'est une rémunération annuelle, selon le service fait et des rattrapages en cas de fériés, de congés maladie etc., avec comme dogme l'annualisation.

05

Le Pacte brise les collectifs

Le Pacte individualise la rémunération ce qui renforce l'emprise des supérieurs hiérarchiques. Comment surmonter les défis professionnels quand les collectifs et les solidarités se dissolvent ?

06

Le Pacte instaure des hiérarchies intermédiaires

Chaque collègue volontaire se verra remettre une lettre de mission pour cadrer son action. C'est le risque d'une hiérarchie intermédiaire avec des missions prioritaires fixées par la direction quitte à bafouer toute réglementation nationale (programmes, horaires, etc.).

07

Le Pacte rend corvéable à merci

Quelles que soient les assurances données, rien ne permet d'exclure qu'en cours d'année des remplacements au pied levé ne soient imposés. Des absences prolongées, des congés maladie imprévus, des voyages scolaires plus nombreux etc., les raisons ne manqueront pas. Chaque collègue qui signe le Pacte reste redevable des 18 heures de remplacement. C'est l'assurance d'un emploi du temps à trous pour être mobilisable du début à la fin de la journée.

08

Le Pacte organise la baisse des moyens

En collège, les nouveaux dispositifs obligatoires et la possibilité d'obtenir des groupes à effectif réduit pour l'heure de soutien ou approfondissement en Sixième ne sont pas financés dans la DHG mais sont dans le Pacte pour des professeur-es des écoles ou des autres disciplines. À terme, des postes pourraient être menacés si les missions du Pacte augmentent au détriment de la DHG.

09

Le Pacte contre les métiers

Si on laisse faire, il y aura de nouvelles missions dans le Pacte (relations avec les parents, coordination d'un niveau, de l'évaluation des élèves, des certifications etc.) dont certaines pourraient empiéter encore davantage sur d'autres métiers avec moins de personnel à la clé !

10

Le Pacte contre le service public

En réservant certaines missions au Pacte, on les fragilise : elles ne sont plus garanties partout.

... c'est non !